

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire

Vendredi 11 juin 2021 18h45
Salle de spectacles, Rue Bel-Air 7, 2350 Saignelégier

Présent.e.s : Gunsch Anais, Moser Nathalie, Paola Nagel Petrucci (Invitée, ATE bur. Romand), Vallat Christelle, Chapuis Vincent (Secr.), Clavel Pierre, Comment Jean-Marc (Prés.), Hoehn Urs, Lovis Valère (Comité), Mazzone Sergio (Comité), Rais Gérard (Comité), Christiane Comment, Virginie Oliboni

Excusé.e.s : Beuchat Jean, Bourquin Catherine, Burri Sonia, Chappuis Madeleine, Cuenot Yannis et Alexa, Dancet Claude Charles, Ernst Hansjörg, Farine Romane, Frey Michel, Girardin Laurent (Pro Infirmis), Hennequin Erica, Kradolfer Anita, Lovis Agnès et Nicolas, Marchand Gervais, Meury Pierre Xavier, Tharin Philippe, Commune de Delémont, Baume Claude-Alain (ProVelo)

Ordre du jour

1. Ouverture, participant-e-s et personnes excusées.

Le Président ouvre l'assemblée remercie les participant.e.s qui se sont déplacé.e.s à Saignelégier. Il est un peu triste de l'assemblée réduite et déclare que c'est le lot d'autres associations. Il salue la présence de Paola Nagel Petrucci du bureau romande de l'ATE et qui présentera le concept de Velobus en deuxième partie. Il souhaite également la bienvenue à Anais Gunsch qui est la coordinatrice du Pedibus dans le Jura.

2. Désignations de scrutateurs

Christiane Comment est désignée scrutatrice.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

3. Approbation du PV du 24 septembre 2020 (disponible sur <https://www.ate-ju.ch/>)

Le PV est approuvé à l'unanimité

4. Rapport annuel (cf annexe 1)

En ouverture de la présentation du rapport annuel, Jean-Marc Comment lance un appel à rejoindre le comité. En effet, nous avons enregistré la démission de Monsieur Urs Hoehn et de Monsieur Anselme Voirol qui a quitté ses fonctions d'administrateur de la Maison des Associations et de caissier au 31.12.2020. Malgré nos appels, nous n'avons pour l'instant pas trouvé de nouveaux membres pour le comité. Le bureau regroupe donc actuellement le président et le secrétaire général. Nous avons eu 5 comités en 2020. Nous devons malheureusement enregistrer une baisse des membres de 75 et un recrutement de 24 ce qui fait que la section compte fin 2020 873 membres. Le rapport annexé (annexe 1) contient les principales activités réalisées durant l'année sous revue.

Procès-verbal

5. Finances 2020

- **Présentation des comptes (cf. annexe 2)**

C'est le secrétaire général qui a repris les comptes pour l'exercice sous revue. Un nouveau plan comptable a été introduit. Il correspond mieux à la pratique actuelle et est comparable à ceux utilisés à l'ATE CH. Un assainissement des comptes a été nécessaire, notamment en ce qui concerne les dépenses pour l'aménagement de la Maison des associations qui figuraient au bilan. Vincent précise qu'il n'y a eu aucune malversation mais certaines écritures ne respectaient pas les normes comptables. Il remercie Anselme Voirol pour sa collaboration qui a permis de retrouver une situation adéquate. Il relève aussi que nous avons pu bénéficier de la supervision et des conseils de la fiduciaire Paul-André Houlmann à St-Ursanne.

L'exercice 2020 est bouclé avec un bénéfice de CHF 4738.45, les fonds propres s'élèvent à CHF 87520.75. L'exploitation de la Maison des associations présente une charge de CHF 3'596.05 qui correspond au coût du loyer pour l'ATE Jura, soit env. CHF 300. -- par mois.

- **Rapport des vérificateurs des comptes (cf. annexe 3)**

Joel Vallat de Saignelégier ayant démissionné pour la fin de l'exercice 2019, le comité n'a pas trouvé de nouveau vérificateur des comptes. Pierre Clavel a donc procédé seul à la vérification (cf. Rapport annexé). Il fait lecture de son rapport, remercie Vincent Chapuis d'avoir assuré l'intérim et recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

- **Approbation des comptes et décharge au Comité**

L'AG accepte les comptes et donne décharge au comité à l'unanimité.

6. Elections statutaires

- **Election du Comité et du président**

Jean-Marc présente les membres du comité qui se représentent : Valère Lovis de Vicques, Sergio Mazzone du Noirmont (nouveau trésorier), Georges Rais de Saignelégier, Vincent Chapuis de Boncourt (secrétaire général, qui assumera aussi la fonction de trésorier adjoint) et Jean-Marc Comment de St-Ursanne (président). Le président demande si quelqu'un dans l'assemblée souhaite rejoindre le comité. Personne ne se manifeste. Les membres du comité sont élus en bloc. L'AG donne pouvoir au comité de rechercher des membres supplémentaires pour compléter le comité par cooptation.

- **Election des vérificateurs des comptes**

Le comité propose de nommer la fiduciaire Paul-André Houlmann GESTION & CONSEILS, Rière Vasou 19, 2882 Saint-Ursanne. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Programme d'activités et projets 2021 (cf. annexe 4)

Le président présente le programme d'activité 2021 dont les principaux axes restent le travail sur le terrain et avec les membres, la promotion du vélo, le Pédibus et la promotion de la ligne Bienne-Belfort. Les actions sont détaillées dans le programme annexé.

8. Budget 2020 (cf. annexe 5)

Vincent Chapuis présente le budget qui table sur des produits d'environ 48 kCHF et des charges de l'ordre de 50 kCHF. En fonction des amortissements, une perte d'environ 2 kCHF est à prévoir pour l'exercice 2021.

9. Divers

Le président donne quelques explications supplémentaires sur des actions qui seront entreprises en 2021 et indique qu'il va évaluer la possibilité pour Moutier de rejoindre l'ATE Jura déjà en 2022.

Assemblée levée vers 19h45

Rédaction : Vincent Chapuis – Adaptation : Jean-Marc Comment